



Pôle Concept s.a.
Avenue Paul Hymans,105
B-1200 Bruxelles

Les toilettes n'aiment pas les lingettes

Difficilement déchirables, non recyclables et non compostables, ces morceaux de fibres bloquent le système de d'évacuation des eaux usées et nécessitent des interventions très coûteuses qui induiront une augmentation sensible des charges des occupants



Le fait que les paquets de certaines marques de lingettes indiquent les mentions "biodégradables" ou "peuvent être jetées à l'égout" n'empêche pas les dégâts causés par leur présence dans les égouts.



- Les lingettes obstruent les canalisations et doivent être jetées à la poubelle avec les ordures ménagères.
- Les huiles de friture et autres matières grasses se coagulent et forment des caillots qui bouchent les égouts. Elles sont à porter à la déchetterie.
- Les produits chimiques ou toxiques – (verniss, peinture, solvants, diluants, médicaments) détériorent les canalisations. Il faut les apporter en déchetterie où ils sont traités dans des filières adaptées.

Dans les WC, on ne jette que du papier-toilette

Merci de votre compréhension, Le Syndic